

Les trajectoires des femmes qui commettent des délits violents

Objectifs du projet

L'objectif principal de cette recherche est de comprendre les trajectoires criminelles et les trajectoires de vie des femmes qui ont commis des délits violents ou des délits sexuels.

Plus spécifiquement, nous cherchons à :

- Déterminer les trajectoires criminelles des femmes et examiner les variations qui y apparaissent, notamment en terme de variété ou de temporalité ;
- Examiner les changements, positifs ou négatifs, dans les circonstances de la vie de ces femmes, afin de dresser leurs différentes trajectoires (maritales, de consommation, etc.) ;
- Examiner le ressenti de ces femmes face à ces changements ;
- Examiner la potentielle relation entre les changements dans leurs circonstances de vie, leur ressenti face à ces changements, et leurs trajectoires criminelles ;
- Comparer les résultats des délinquantes violentes et sexuelles afin d'établir des différences ou des similitudes.

Cueillette de données

Notre cueillette de données a été réalisée en France. Les démarches administratives y sont en effet plus rapides. En outre, les délinquantes y sont territorialement plus facilement accessibles. Afin d'appréhender au mieux notre sujet d'étude, deux sources de données ont été utilisées : des entretiens auprès de femmes incarcérées et leurs dossiers judiciaires. La première étape a consisté à dresser la trajectoire criminelle des femmes à l'aide de leur dossier criminel. Les dossiers apparaissent comme une source importante pour déterminer les grands changements

dans les modalités de commission des délits des femmes, comme nous avons pu le constater dans notre précédente recherche (Desfachelles, 2014 ; Desfachelles & Cortoni, 2017). Nous intéressés aux délinquantes qui avaient commis plusieurs délits, ces dossiers nous ont également permis de cibler, pour entretiens, les femmes pour lesquelles il était mentionné que d'autres infractions avaient été commises. Nous n'avons cependant pas exclues d'office les autres femmes, puisque, bien qu'étant des délinquantes primaires, il était tout à fait envisageable qu'elles aient commis d'autres délits pour lesquels elles n'avaient pas été appréhendés. Dans un deuxième temps, nous avons recueilli au cours d'entretien des informations sur les circonstances de vie de ces femmes, dans les semaines ou mois qui ont précédé un changement et avons discuté avec elles de changements dans des domaines déterminés (parentalité, emploi, relations conjugales, consommation, etc...). Dans le même temps, nous avons abordé avec elles leur perception face à ces changements environnementaux et la manière dont elles s'y sont adaptées.

Un pré-terrain afin de tester la méthodologie employée, celle des cartes de vie jointes à des entretiens semi directifs ainsi que le questionnaire a été réalisé à la Maison d'arrêt de Beauvais, en France au cours du mois de septembre 2017. Lors de cette semaine, six entretiens ont été réalisés. A la suite de ce pré-terrain concluant et à la modification de certains éléments du questionnaire, je me suis rendue dans la maison d'arrêt de Lille-Loos-Sequedin, ainsi que dans les centres de détention de Joux la ville et Bapaume (à deux reprises pour ce dernier), au cours des mois de novembre, décembre et janvier. Au cours de ces cinq vagues d'entretien, nous avons effectué 34 entretiens avec 32 femmes.

Les maisons d'arrêt (Beauvais et Lille) ont été choisies de par leur localisation, proche de mon domicile personnel, permettant de limiter les déplacements. Les centres de détention (Joux la Ville et Bapaume) ont quant à eux été choisis parce que j'y avais plusieurs contacts et par rapport à leur population. Ces deux établissements sont en effet parmi les plus gros ayant des femmes et regroupent notamment plusieurs délinquantes sexuelles, population moins nombreuse que celle violente. En outre, une maison d'arrêt (Agen) a, malgré l'autorisation donnée, été mise de côté, l'éloignement et le coût de transport ne me permettant finalement pas d'y aller. Malgré l'autorisation de la direction de l'Administration Pénitentiaire, un établissement (Rennes) a refusé de nous recevoir.

Utilisation de la bourse

L'octroi de la bourse de cueillette de données à l'étranger du CICC a permis l'avancement du processus de collecte en finançant mon pré-terrain - avec l'achat du billet d'avion (respectivement 850\$), des frais d'hébergement (210\$), de déplacement (375\$) et les repas associés (150\$) – ainsi que de l'achat partiel d'un second billet d'avion pour effectuer la seconde partie de mon terrain.

Dans tous les déplacements, un hébergement chez l'habitant a été priorisé afin de minimiser les coûts. En outre, les repas du midi s'effectuaient au mess afin d'éviter les pertes de temps (les établissements étant localisés à l'écart des villes) et de développer et consolider les relations avec les membres de l'établissement pénitentiaire et mieux appréhender leur réalité quotidienne.